



## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)**

### **PARTIE 1 – PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT**

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **PARTIE 2 – DÉFINITION DES BESOINS**

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) a besoin de fournir des services de recherche technique et scientifique pour la réalisation de forages, l'installation de piézomètres et d'instruments dans le lit de la rivière Kuuguluk à Salluit, (Nunavik, Qc). Les travaux comprendront ce qui suit : 6 forages, 3 sondages piézocônes (CPTu) avec mesure de résistivité électrique en temps réel (sonde SMR), l'installation de 3 puits d'observation sans filtre à gravier, et la production de profils continus de conductivité hydraulique (K) et d'anisotropie le long des puits. Les objectifs sont de déterminer l'extension verticale du talik sous la rivière Kuuguluk, de déterminer les unités hydrostratigraphiques, les paramètres hydrauliques, physiques et thermiques de ces unités en continu le long des forages et de fournir une installation d'instruments pour la surveillance en temps réel de la température à plusieurs niveaux, de la pression dans le talik et de la capacité d'échantillonnage tout au long de l'année et à l'abri du gel dans les puits. Les résultats attendus sont la production de profils CPTu avec une résistivité électrique continue pendant le forage, l'installation de piézomètres sans massif filtrant par poussée directe et pointe perdue pour la production de profils de conductivité hydraulique horizontaux et verticaux en utilisant des techniques innovantes d'essais de type "slug tests", et l'installation de chaînes de thermistances, de capteurs de pression et de tubes d'échantillonnage accessibles en permanence (hors gel). La principale contrainte est de s'assurer que nous disposons de l'expertise et de l'expérience de pointe nécessaires à la réalisation des travaux demandés.

### **PARTIE 3 – CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS (EXIGENCES ESSENTIELLES MINIMALES)**

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Expérience acquise au cours des 10 dernières années dans les domaines suivants :
  - 1) Installation de piézomètres à poussée directe et à pointe perdue sur le terrain pour définir les profils d'hétérogénéité hydraulique d'un aquifère granulaire peu profond ;
  - 2) Essais ("slug tests") d'interférence sur puits unique pour évaluer la conductivité hydraulique verticale ;
  - 3) Sondages piézocônes sur le terrain avec mesure de la résistivité électrique en temps réel pour évaluer la lixiviation de la formation saline.
- Qualifications académiques : un membre de l'équipe doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'hydrogéologie.

### **PARTIE 4 – APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT**



## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)**

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) révisé
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)

### **PARTIE 5 – ENTENTE(S) SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES**

Cet achat est assujéti à :

- Convention de la Baie-James et du Nord québécois
- Convention du Nord-Est Québécois
- Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik

### **PARTIE 6 – JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE**

Le fournisseur mentionné à l'article 11 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient Suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

### **PARTIE 7 – EXCEPTION(S) AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT**

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au Règlement sur les marchés de l'État est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6 d) -une seule personne est capable d'exécuter le marché

Le fournisseur proposé, Institut national de la recherche scientifique (INRS) est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

### **PARTIE 8 – EXCLUSIONS ET/OU RAISONS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES LIMITÉ**

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) - article(s) 513.1(b) (iii);



## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)**

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) - obligations découlant de l'AMP - article(s) XIII, 1 (b) (iii)
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) - article(s) 19.12 (b) (iii)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) - article(s) 15.10, 2 (b) (iii)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) - article(s) Kbis-09 (b), article(s) Kbis-09 (c)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie - article(s) 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras - article(s) 17.11 2 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Corée - article(s) 14.3, obligations découlant de l'AMP - article(s) XIII, 1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Panama - article(s) 16.10 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP) - article(s) 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU) – articles(s) 10.13 (b) (iii)

### **PARTIE 9 – PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ OU DATE DE LIVRAISON**

Le contrat proposé va de la date de signature du contrat au 31 mars 2025.

Le forage doit être effectué entre le 25 septembre et le 16 octobre 2024, y compris les déplacements.

### **PARTIE 10 – COÛT ESTIMATIF DU CONTRAT PROPOSÉ**

La valeur estimée du contrat, y compris la ou les options, est de 200 000,00 \$ (taxes incluses).

### **PARTIE 11 – NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE**

Institut national de la recherche scientifique  
490, rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 9A9

### **PARTIE 12 – DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS.**

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

### **PARTIE 13 – DATE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS**

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 14 mai 2024 à 14h (HAE)

### **PARTIE 14 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS**

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :



## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)**

Vincent Gariépy  
Ressources naturelles Canada  
Agent en approvisionnement sénior  
50 Place de la Cité, Suite 212  
Sherbrooke (Québec) J1H 1G9  
[vincent.gariepy@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:vincent.gariepy@nrcan-rncan.gc.ca)